

## **PROJET D'ÉVALUATION – LYCEE LANDE**

Dans le cadre de la réforme du baccalauréat, l'évaluation des élèves en contrôle continu implique, pour que soit respecté le principe d'équité des élèves dans l'information sur les modalités de cette évaluation et dans le traitement de l'évaluation, de mettre en place un projet d'évaluation dans chaque établissement.

Au niveau de l'établissement il nous faut poser des repères communs et définir, partager à l'interne de l'EPL mais aussi avec les élèves et leurs familles, les principes qui guident, éclairent et cadrent les pratiques évaluatives tout au long du parcours de l'élève au lycée et dans les différents enseignements.

### **1/ Les principes généraux**

L'évaluation est un acte pédagogique relevant de la responsabilité de l'enseignant. La liberté pédagogique de l'enseignant s'exerce dans le respect des programmes et des instructions ministérielles. Chaque professeur reste libre de sa progression pédagogique, de ses évaluations, de ses appréciations, dans le cadre du projet d'évaluation de l'équipe disciplinaire et de l'établissement.

- Principe de transparence : l'élève a connaissance des attendus de l'évaluation (il est prévenu du champ de connaissances et compétences évaluées, si c'est noté ou non noté) ; il est prévenu du moment de l'évaluation.
- Principe de variété : les situations et les modalités d'évaluations sont suffisamment diversifiées pour permettre aux élèves de développer des compétences propres à la discipline et des compétences transversales.
- Principe de préparation : les élèves sont formés sur les compétences qui sont évaluées. L'appréciation ou l'annotation se présente comme un retour avec des pistes pour progresser.
- Principe du droit à l'erreur : le nombre de notes est suffisant pour permettre de minimiser une contre-performance.
- Principe de progressivité : les exigences évoluent dans l'année.
- Principe d'équité : des adaptations ou aménagements pour les élèves à besoins particuliers sont systématiquement pris en compte. Les attendus sont concertés et comparables au sein d'une même discipline.

### **2/ L'évaluation s'inscrit dans le processus d'apprentissage de l'élève :**

Savoir ce que l'on sait, ce que l'on sait faire et ce que l'on ne sait pas ou ne sait pas faire est essentiel pour éclairer l'élève dans la construction progressive de ses apprentissages.

- Évaluer pour apprendre : l'enseignant peut ajuster ses progressions, adapter les situations d'apprentissage, différencier son enseignement et accompagner chaque élève vers la réussite.
- Évaluer pour réguler son enseignement : l'enseignant mesure ainsi les acquis de manière à attester des compétences maîtrisées et ajuste ainsi son enseignement.
- Évaluer pour certifier : l'enseignant garde trace d'acquis construits et consolidés et cela nourrit et soutient le projet d'orientation de chaque élève
- Évaluer pour orienter : l'enseignant valorise et expertise les domaines de compétences pour aider l'élève à construire une projection vers la poursuite d'études

### **3/ Les modalités d'évaluation :**

Pour les modalités d'évaluation (représentativité de la moyenne, gestion des absences, de la fraude et des aménagements) : se référer au Règlement Intérieur validé au Conseil d'Administration le 03/07/2024.

### **4/ L'évaluation dans chaque enseignement**

## L'ÉVALUATION EN ARTS PLASTIQUES

En arts plastiques, les élèves travaillent de nombreuses compétences en pratique et en culture.

### Les principes généraux :

Toutes les évaluations notées sont annoncées au préalable à la classe avec des critères d'évaluation.

Les notions et contenus ont été travaillés en amont avant les évaluations.

Les besoins pédagogiques particuliers des élèves sont pris en compte

S'il y a absence lors d'une évaluation certificative, un devoir de rattrapage lui sera proposé selon les modalités du règlement intérieur.

### L'évaluation en première et terminale spécialité arts plastiques

En spécialité arts plastiques, l'évaluation recouvre trois champs :

- La verbalisation orale et écrite
- La pratique plastique avec des réalisations et des expérimentations
- L'écrit avec des exercices ou des devoirs type DS (surveillé) ou DM (maison)

En début d'année, il y aura une évaluation diagnostique qui permettra d'ajuster l'enseignement.

Le contrôle continu permet d'acquérir toutes les compétences pour la préparation du bac.

La pratique et la culture s'articulent continuellement et sont évaluées et inscrites de manière autonomes dans les bulletins comme pour l'épreuve du baccalauréat. Le baccalauréat est composé d'une épreuve orale dans laquelle l'élève présente le travail de l'année effectué en pratique plastique, ainsi qu'une épreuve écrite de 3H30.

Divers types d'exercices (DM, DS), des temps d'expérimentation de recherche avec des croquis de recherche, et des expérimentations plastiques seront effectués pour permettre à l'élève de progresser et de lui permettre de se situer. Il y aura aussi des projets plus aboutis qui réinvestiront les compétences acquises lors des exercices ou expérimentations. Des coefficients seront ajustés en fonction des logiques pédagogiques.

Parallèlement à l'évaluation chiffrée, il y aura tout au long de l'année une évaluation par compétences qui a pour but d'être formative et de permettre à l'élève en permanence de savoir précisément où il se situe par rapport aux compétences attendues dans son parcours artistique.

### Les différentes évaluations possibles :

- Évaluation écrite, écrit sur les productions, DM (devoir maison), DS (devoir surveillé)
- Évaluation orale, exposé en culture, oral sur une présentation de sa production.
- Évaluation des compétences transversales (maîtrise de la langue orale et écrite)
- Évaluation formative, échange collectif et individuel régulier pour la pratique, échange régulier en culture

### L'évaluation en enseignement optionnel d'arts plastiques en première et terminale

L'enseignement optionnel du cycle terminal d'arts plastiques est principalement évalué à l'oral. Des écrits pourront accompagner les productions pour expliquer le travail.

Les évaluations portent donc essentiellement sur la pratique et le champ de l'oral.

Il y aura plusieurs évaluations certificatives par semestre.

### L'évaluation en enseignement optionnel d'arts plastiques en seconde

L'enseignement optionnel de seconde d'art plastique développe les compétences liées à la pratique plastique et à la culture artistique. Elles seront évaluées de différentes manières, à l'oral et à l'écrit :

- Des écrits ou oraux expliquant le travail accompagnants la pratique.
- Des exposés, des constructions de support de culture, des écrits de restitution de connaissance.
- Des évaluations en rapport à la pratique plastique pour se situer dans son évolution d'apprentissage et de raisonnement plastique.

## L'ÉVALUATION EN ENSEIGNEMENT SCIENTIFIQUE

### **Pour les évaluations, l'équipe d'enseignement scientifique partage les principes suivants :**

- Toutes les évaluations notées sont systématiquement annoncées à la classe au préalable.
- Les compétences et/ou les notions du programme évaluées sont annoncées pour chaque évaluation.
- Les évaluations par période portent sur des compétences variées.
- Les évaluations notées peuvent être des évaluations de groupes ou individuelles, à l'écrit et/ou à l'oral.
- Les adaptations ou aménagements pour les élèves à besoins particuliers sont systématiquement pris en compte.

### **La moyenne significative :**

#### *Première et terminale :*

Les notes sont réparties régulièrement sur l'année de façon équitable entre les 2 champs disciplinaires concernés, sauf situation particulière. L'équipe d'enseignement scientifique estime pour chaque champ de compétences, le nombre d'évaluations nécessaire pour obtenir une moyenne significative au regard des apprentissages menés.

## L'ÉVALUATION EN EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE

**Principes généraux** - Le projet d'évaluation « *contribue à construire une évaluation équitable, diversifiée, juste et transparente* » (Eduscol)

L'évaluation en EPS repose comme pour toutes les disciplines :

- sur une dimension formative qui permet aux élèves de se situer et d'apprendre
- sur une dimension sommative qui conduit à attester d'un niveau de maîtrise au terme d'un temps d'apprentissage.

Elle s'appuie sur des principes de transparence, de variété, de préparation, de droit à l'erreur, de progressivité et d'équité

### ENSEIGNEMENT COMMUN

La circulaire du 26/09/2019 précise les conditions qui permettent de définir les notes à visée certificative participant à la construction de la note au baccalauréat pour l'enseignement commun EPS. Cette note s'appuie sur trois temps certificatifs organisés pendant l'année de terminale sous la forme d'un contrôle en cours de formation.

#### Principes de transparence

Les élèves sont informés des contenus de l'évaluation et des protocoles d'évaluation. Ces informations sont données dès le début des séquences Ils ont connaissance des périodes d'évaluation (en fin de séquences au minimum). Leurs notes leur sont explicitées

#### Principe de variété :

L'ensemble du parcours lycéen comprend la pratique de 6 APSA (Activités Physiques Sportives et Artistiques) dans 5 Champs d'apprentissages. Dans la mesure du possible, l'élève se voit proposer un choix de menus d'APSA en Terminale

Pour chaque APSA, l'évaluation repose sur 3 Attendus de Fin de Lycée (AFL) précisés par les textes officiels. La répartition des AFL2 et 3 sont au choix des élèves en Terminale. Les formes de groupements sont variées : évaluation individuelle, collective (2 ou +)

**Principe de préparation :** Les séquences sont constituées de 7 à 10 séances de 2h.

**Prise en compte du droit à l'erreur :** Les enseignants effectuent des feedbacks réguliers et s'appuient sur une différenciation pédagogique pour s'adapter au niveau de chacun.

#### Principe de progressivité :

Les évaluations d'une même APSA sont progressives et différenciées selon les niveaux de classes.

Chaque évaluation est constituée de degrés d'acquisitions progressifs, au sein d'une même APSA et de chaque AFL

#### Principe d'équité :

Les enseignants prennent en compte les particularités individuelles des élèves (PAP, PAI, aptitudes partielles, différences de genres etc...) et s'appuient sur le principe de l'équité garçons/filles (barèmes différenciés dans les activités de performance)

Une moyenne sera jugée significative si la note de semestre/trimestre représente le niveau effectif de l'élève.

Les enseignants ont déterminé des compétences attendues communes à chaque niveau de classe et d'activité ainsi que des évaluations communes en Terminale

#### Cas particulier des élèves en Terminale et de l'évaluation au baccalauréat (CCF):

Absence au CCF : toute absence sans certificat médical amènera la notation « absent » à l'épreuve, entraînant automatiquement la note de 0/20

Inaptitude : Toute inaptitude doit être justifiée par un certificat médical, précisant la durée et la nature de l'inaptitude. En cas d'inaptitude partielle et dans la mesure du possible, l'enseignant

adaptera l'activité pour permettre une évaluation.

## ENSEIGNEMENT de SPECIALITE EPPCS

### Principes de transparence

Les élèves sont informés des contenus de l'évaluation et des protocoles d'évaluation. Ces informations sont données dès le début des séquences Ils ont connaissance des périodes d'évaluation (en fin de séquences au minimum). Leurs notes écrites et pratiques leur sont explicitées

### Principe de variété :

L'ensemble du parcours lycéen comprend la pratique de 5 APSA (Activités Physiques Sportives et Artistiques) dans 5 Champs d'apprentissages, dont certaines sont différentes de l'enseignement commun.

Pour chaque APSA, l'évaluation repose sur 2 compétences principales précisées par les textes officiels : « pratiquer » et « réfléchir ». Les formes de groupements sont variées , en pratique comme à l'écrit : évaluation individuelle, collective (2 ou +)

**Principe de préparation :** Les séquences sont constituées de 7 à 10 séances de 2h en pratique avec rappel de certaines APSA en Terminale.

L'enseignant met en place des évaluation autoréférencée (analyse du niveau par l'élève et proposition d'axe de progression dans sa pratique) par l'utilisation du carnet de suivi notamment.

**Prise en compte du droit à l'erreur :** Les enseignants effectuent des feedbacks réguliers et s'appuient sur une différenciation pédagogique pour s'adapter au niveau de chacun.

### Principe de progressivité :

Les évaluations d'une même APSA sont progressives et différenciées selon les niveaux de classes. Chaque évaluation est constituée de degrés d'acquisitions progressifs, au sein d'une même APSA. **Principe d'équité :**

Les enseignants prennent en compte les particularités individuelles des élèves (PAP, PAI, aptitudes partielles, différences de genres etc...) et s'appuient sur le principe de l'équité garçons/filles (barèmes différenciés dans les activités de performance)

Une moyenne sera jugée significative si la note de semestre/trimestre représente le niveau effectif de l'élève, à l'écrit comme en pratique. Les enseignants ont déterminé des évaluations communes entre les groupes d'un même niveau de classe.

### Cas particulier des inaptitudes et absences :

**Inaptitude** : Toute inaptitude doit être justifiée par un certificat médical, précisant la durée et la nature de l'inaptitude. En cas d'inaptitude partielle et dans la mesure du possible, l'enseignant adaptera l'activité pour permettre une évaluation en 1<sup>ère</sup>, ou proposera au jury une adaptation de l'épreuve à l'épreuve du baccalauréat de Terminale.

**Absence au contrôle continu en 1<sup>ère</sup>** : toute absence aux épreuves pratiques sans certificat médical amènera la notation « absent » à l'épreuve. L'enseignant décidera de la représentativité de la note finale de la période pour la validation de la note de contrôle continu au baccalauréat en 1<sup>ère</sup>.

## ENSEIGNEMENT d'OPTION EPS

### Principes de transparence

Les élèves sont informés des contenus de l'évaluation et des protocoles d'évaluation. Ces informations sont données dès le début des séquences Ils ont connaissance des périodes d'évaluation (en fin de séquences au minimum). Leurs notes écrites et pratiques leur sont explicitées

### Principe de variété :

L'ensemble du parcours lycéen comprend la pratique de 5 APSA (Activités Physiques Sportives et Artistiques) dans 5 Champs d'apprentissages, dont certaines sont différentes de l'enseignement commun.

Pour chaque APSA, l'évaluation repose sur 2 compétences principales précisées par les textes officiels : « pratiquer » et « réfléchir ». Les formes de groupements sont variées, en pratique comme à l'écrit : évaluation individuelle, collective (2 ou +)

**Principe de préparation :** Les séquences sont constituées de 10 à 15 séances de 2h en pratique.

**Prise en compte du droit à l'erreur :** Les enseignants effectuent des feedbacks réguliers et s'appuient sur une différenciation pédagogique pour s'adapter au niveau de chacun.

### Principe de progressivité :

Les évaluations d'une même APSA sont progressives et différenciées selon les niveaux de classes.

Chaque évaluation est constituée de degrés d'acquisitions progressifs, au sein d'une même APSA et de chaque AFL

### Principe d'équité :

Les enseignants prennent en compte les particularités individuelles des élèves (PAP, PAI, aptitudes partielles, différences de genres etc...) et s'appuient sur le principe de l'équité garçons/filles (barèmes différenciés dans les activités de performance)

Une moyenne sera jugée significative si la note de semestre/trimestre représente le niveau effectif de l'élève, à l'écrit comme en pratique. Les enseignants ont déterminé des évaluations communes entre les groupes d'un même niveau de classe.

### Cas particulier des inaptitudes et absences :

**Inaptitude** : Toute inaptitude doit être justifiée par un certificat médical, précisant la durée et la nature de l'inaptitude. En cas d'inaptitude partielle et dans la mesure du possible, l'enseignant adaptera l'activité pour permettre une évaluation.

**Absence au contrôle continu** : toute absence sans certificat médical amènera la notation « absent » à l'épreuve. L'enseignant décidera de la représentativité de la note finale de la période pour la validation de la note de contrôle continu au baccalauréat en 1<sup>ère</sup>.

## L'ÉVALUATION EN HISTOIRE GEOGRAPHIE ET EMC

Le nombre et les modalités des évaluations pour établir une note significative dans le respect des programmes conforme à la loi dépendent de la liberté pédagogique de chaque enseignant. Il est rappelé que l'évaluation au baccalauréat est bienveillante par nature : elle veille au bien commun qu'est le sens de l'intérêt général dans le cadre de la République.

Principe de variété : les élèves doivent participer sur l'ensemble de l'année à des évaluations suffisamment diversifiées pour obtenir une moyenne significative.

Principe de transparence : les évaluations sont annoncées de même que leurs modalités et les connaissances et compétences qu'elles impliquent en lien avec les programmes.

Principe de préparation : les évaluations sont en adéquation avec la formation de l'élève et doivent lui permettre de s'approprier les objectifs de progrès.

Discipline : HISTOIRE-GEOGRAPHIE-EMC		Année de 1ère	Année de terminale
Nombre de notes minimum pour valider une moyenne représentative		Le nombre de notes est fixé par chaque enseignant en fonction de son projet pédagogique.	Le nombre de notes est fixé par chaque enseignant en fonction de son projet pédagogique.
Types d'épreuves pouvant faire partie de l'évaluation du contrôle continu**	DS écrit	Les notes correspondent à des exercices variés, travaillant les capacités du programme. Les situations d'évaluation peuvent inclure des évaluations écrites et/ou orales, des travaux individuels ou collectifs, des travaux proposés en classe ou hors la classe, des devoirs surveillés (devoirs sur table) en temps et conditions contraints, des devoirs en temps libre, en présence ou à distance, selon les exigences du projet pédagogique conçu par le professeur.	Les notes correspondent à des exercices variés, travaillant les capacités du programme. Les situations d'évaluation peuvent inclure des évaluations écrites et/ou orales, des travaux individuels ou collectifs, des travaux proposés en classe ou hors la classe, des devoirs surveillés (devoirs sur table) en temps et conditions contraints, des devoirs en temps libre, en présence ou à distance, selon les exigences du projet pédagogique conçu par le professeur.
	Exercice Oral		
	Evaluations pratiques		
	Autres à préciser		
Compétences à valider absolument dans le cadre de l'évaluation au baccalauréat conformément aux attendus des programmes		<p><b>Question problématisée</b>  <u>Principales capacités mobilisées</u> :                      Construire une argumentation et la justifier                      Mobiliser des connaissances et des exemples précis et pertinents                      Maîtriser l'expression écrite avec un développement clair et correctement rédigé.</p> <p><b>Analyse du document</b>  <u>Principales capacités mobilisées</u> :                      Comprendre le sens du document, sa nature et son contexte                      Suivre la consigne et sélectionner des informations pertinentes dans le document et dans ses connaissances                      Critiquer un document en mettant en doute ou de nuancer les informations contenues dans le document.</p>	<p><b>Question problématisée</b>  <u>Principales capacités mobilisées</u> :                      Construire une argumentation et la justifier  <b>En terminale, construction d'un plan pertinent</b>                      Mobiliser des connaissances et des exemples précis et pertinents                      Maîtriser l'expression écrite avec un développement clair et correctement rédigé.</p> <p><b>Analyse du document</b>  <u>Principales capacités mobilisées</u> :                      Comprendre le sens du document, sa nature et son contexte                      Suivre la consigne et sélectionner des informations pertinentes dans le document et dans ses connaissances                      Critiquer un document en mettant en doute ou de nuancer les informations contenues dans le document.</p>

## L'ÉVALUATION EN HISTOIRE GEOGRAPHIE ET EMC

	<p><b>Croquis</b> <u>Principales capacités mobilisées :</u> Connaître et se repérer dans l'espace Utiliser des informations du texte d'accompagnement pour rendre compte d'une organisation spatiale Organiser la légende avec des parties clairement identifiées Choisir des figurés pertinents, mettant en évidence une hiérarchisation des éléments Réaliser des productions graphiques et cartographiques lisibles et claires.</p>	<p><b>Croquis</b> <u>Principales capacités mobilisées :</u> Connaître et se repérer dans l'espace Utiliser des informations du texte d'accompagnement pour rendre compte d'une organisation spatiale Organiser la légende avec des parties clairement identifiées Choisir des figurés pertinents, mettant en évidence une hiérarchisation des éléments Réaliser des productions graphiques et cartographiques lisibles et claires.</p>
--	--	--

### **Proposition pour le projet d'évaluation en Langues Vivantes à destination des parents et élèves.**

**13 juin 2024**

Pour le cycle terminal :

\* Les élèves seront évalués au cours de l'année sur toutes les activités langagières : Compréhension Orale / Compréhension Écrite / Expression Orale / Expression Écrite. Chaque semestre, l'élève sera évalué en réception (compréhension) et production (expression). L'évaluation de ces compétences donnera lieu à une note certificative en réception et production, notes nécessaires à la constitution d'une moyenne significative correspondant aux deux tiers des évaluations certificatives sur l'année.

\* En cas d'absence dûment justifiée (cf Règlement Intérieur) à une évaluation certificative, les élèves devront se soumettre à un devoir de rattrapage.

\* Le niveau attendu pour la LVA est le niveau B2 du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues en fin d'année de Terminale. Pour les LVB, le niveau attendu est le niveau B1 de ce même cadre.

## L'ÉVALUATION EN LETTRES

- L'équipe de lettres évalue les élèves en s'appuyant sur les principes de transparence (devoirs annoncés, programmes de révisions définis), variété des exercices proposés, bienveillance, progressivité, équité.
- L'équipe de lettres met en œuvre les pratiques nécessaires pour atteindre les objectifs définis par les programmes de seconde et de première: culture littéraire, construction de la pensée, esprit critique, goût de la lecture, maîtrise de la langue, qualité de l'expression écrite et orale, ouverture artistique et culturelle, autonomie dans le travail.
- Les enseignants de l'équipe de lettres échangent fréquemment et avec plaisir sur leurs pratiques respectives, les critères de notations, les exigences des épreuves anticipées etc. Ces échanges ont souvent lieu de manière informelle, sans qu'il y ait nécessité de temps de concertations dédiés.
- Les enseignants de l'équipe de lettres, conscients de la force de la diversité, tiennent à la liberté pédagogique de chacun, qui permet de faire progresser les élèves. Au final, les élèves issus des différentes classes obtiennent des résultats comparables et acquièrent des compétences similaires.

## L'ÉVALUATION EN MATHÉMATIQUES

*Nous souhaiterions la rédaction d'un préambule commun (à rédiger ultérieurement) pour toutes les disciplines.*

*Concernant les mathématiques, nous proposons de rajouter:*

**À tous les niveaux, la moyenne d'un élève est composée d'évaluations qui peuvent prendre la forme d'évaluations sur table, de tests de cours, de devoirs en temps libre, d'automatismes ou d'interrogations orales...**

**L'équipe de mathématiques travaille de manière collaborative dans un souci d'équité, et veille à une harmonisation des résultats.**

## **Principe de transparence :**

- Les évaluations qui comptent dans la moyenne sont annoncées en amont,
- Communication sur les notions, contenus et capacités évalués en amont de l'évaluation,

## **Principe de variété :**

Les compétences pratiques (sur ordinateur) ne peuvent être évaluées qu'en groupe à effectif réduit.

- Evaluations écrites,
- Evaluations de projet collectives et individuelles,

## **Principe de préparation :**

- Evaluations formatrices et formatives sous différentes formes,
- Mise à disposition des élèves d'exercices corrigés, pouvant être différenciés, pour s'entraîner, présent sur des sites communiqués

## **Principe de progressivité :**

- Proposition d'exercices différenciés,
- Prise en compte dans l'évaluation formatrice et formative.

## **Principe d'équité :**

- Prise en compte des besoins éducatifs particuliers,
- Toutes les évaluations sommatives sont obligatoires et rattrapées selon les conditions du règlement intérieur,

Lycée Lalande à Bourg-en-Bresse, académie de Lyon, juin 2024.

Dans le cadre des dispositions actuelles relatives à l'organisation du baccalauréat, le projet d'évaluation des élèves candidats scolarisés au lycée Lalande est ici présenté.

## I. Principes généraux.

Il est rappelé en premier lieu que le grade de bachelier est décerné aux candidats ayant obtenu une moyenne supérieure ou égale à 10. Cette moyenne se calcule à partir de plusieurs notes chiffrées et comprises entre 0 et 20, dans plusieurs disciplines.

Selon les textes en vigueur, une partie des évaluations se fait sous forme de contrôle continu. Le même professeur peut être à la fois enseignant et évaluateur du même élève.

### A. Scientificité.

Parce que le baccalauréat est un grade de l'Université, l'évaluation est de nature scientifique. Elle s'effectue selon les principes universels et rationnels, qui régissent aussi l'enseignement, puisque le candidat élève est évalué sur l'enseignement qu'il a reçu. Ainsi est exigé un savoir critique, c'est-à-dire des connaissances réfléchies qui peuvent rendre compte d'elles-mêmes, au moins jusqu'à un certain degré, variable selon le niveau d'étude. On peut donc apprécier dans l'exercice du candidat plusieurs éléments.

La pertinence, c'est-à-dire la capacité à traiter exactement le sujet ou à respecter avec rigueur la consigne.

La qualité de l'expression, c'est-à-dire la correction grammaticale, la clarté de la parole, la précision de la forme, la rectitude du geste, selon qu'il s'agit d'épreuves orales ou écrites.

Les connaissances, l'information c'est-à-dire la capacité à faire usage de son savoir pour traiter une question ou satisfaire à une consigne.

Si les trois éléments mentionnés peuvent se distinguer, ils s'articulent évidemment de fait de façons diverses : par exemple, la pertinence du propos ne peut être appréciée que si ledit propos est intelligible, ce qui correspond aussi à la qualité de l'expression, laquelle exige à son tour des connaissances. En raison de leur articulation, ces divers éléments ne sauraient déterminer nécessairement un barème. Cependant, ils permettent au moins le discernement de cas typiques. Ainsi, l'exercice qui satisfait aux exigences principales obtient au moins la note 10, celui qui les satisfait au plus haut degré selon les conditions de l'épreuve, la note 20 ; celui qui n'en satisfait aucune, la note 0.

### B. Bienveillance.

Il est ajouté en second lieu, que l'exigence scientifique à l'instant détaillée renvoie à l'idée de république. Pour garantir la justice politique, il faut que la liberté du citoyen puisse s'exercer de manière effective. Et pour cela, il lui faut notamment faire preuve d'esprit critique dont l'École et l'Université œuvrent à la formation. C'est pourquoi l'évaluation au baccalauréat est bienveillante par nature : elle veille au bien commun qu'est le sens de l'intérêt général dans le cadre de la république. L'évaluation vise la justice, c'est-à-dire qu'elle évite autant l'excès que le défaut, qui se mesurent à l'aune des programmes officiels.

### C. Équité.

Il en résulte aussi que l'évaluation est équitable. Tous les candidats sont jugés selon les mêmes principes universels de la science mais selon des modalités d'application qui peuvent différer. Ils sont évalués de la même façon s'ils sont placés dans les mêmes conditions ; ils le sont de façons différentes

s'ils sont dans des conditions différentes. D'une part, dans le cadre du contrôle continu, les élèves sont notés dans des classes différentes et des groupes différents. Si les principes d'évaluation sont universels, leur application peut tenir compte de la différence entre les cas particuliers. D'autre part, la science se diversifie en fonction des objets qu'elle aborde et ces objets déterminent des méthodes différentes. Ainsi, comme plusieurs sciences se distinguent, l'organisation scolaire et universitaire de l'enseignement comprend plusieurs disciplines du savoir. Par conséquent, s'il y a des principes communs d'évaluation, déjà mentionnés, il y a aussi des principes particuliers et propres à chaque discipline.

En conséquence, les modalités pratiques d'évaluation dans le cadre du contrôle continu varient à deux titres, en fonction des différentes disciplines, et dans chaque discipline en fonction des conditions particulières de la classe ou du groupe, dont chaque professeur a la charge, de l'avancement dans le programme à traiter dans chaque matière et de la progression des élèves, alors même qu'elles obéissent aux exigences de rationalité communes à toute pensée scientifique.

### II. Modalités pratiques d'évaluation.

#### A. Modalités générales

Dans le respect des prescriptions des différents programmes de chaque discipline et avec les conseils et sous le contrôle des corps d'inspection de chacune de ces disciplines, conformément aux dispositions du Code de l'éducation, les professeurs ont plusieurs modes d'évaluation.

Ils peuvent proposer des exercices écrits ou oraux, des épreuves expérimentales, dans le temps scolaire. Ils peuvent aussi demander la restitution de travaux préparés en dehors du temps scolaire à une date fixée. Ils peuvent demander des exercices complets ou, au contraire, partiels. Ils peuvent demander la restitution de connaissances ou proposer des exercices d'invention, comme par exemple la dissertation. Ils peuvent également décider de pondérer les notes des épreuves en les affectant d'un coefficient. Des professeurs d'une même discipline peuvent décider d'élaborer des devoirs communs ou s'entendre sur un mode d'évaluation commun, lequel peut prendre la forme d'un barème dans les disciplines où cela est possible ou souhaitable.

En cas d'absence justifiée du candidat élève à une ou plusieurs épreuves dans le temps scolaire ou en cas d'impossibilité également justifiée, à remettre un ou plusieurs travaux aux dates prévues par le professeur, et s'il ne semble pas possible ni souhaitable d'organiser des épreuves de remplacement, le candidat peut ne pas être évalué dans la matière concernée et aura le droit de passer une épreuve ponctuelle qui permettra de déterminer seule la note proposée pour le baccalauréat conformément aux dispositions actuellement prévues.

#### B. Modalités particulières à la philosophie dans les classes de première et de terminale en tronc commun et spécialité « Humanités, Littérature et Philosophie »

Au Baccalauréat, en tronc commun, le candidat peut être évalué sur des exercices écrits de dissertation et sur sujet-texte. En spécialité, le candidat peut être évalué sur des exercices écrits d'essai et d'interprétation. Au cours de l'année, le professeur peut, par conséquent, préparer à ces exercices en les proposant sous leur forme canonique, ou alors sous forme d'adaptations en fonction des exigences pédagogiques et de la progression des élèves dans leur intérêt bien compris. Par exemple, les exercices peuvent être proposés à l'écrit, ou à l'oral, sous forme complète ou partielle, des contrôles de connaissance peuvent être effectués, des travaux de groupe.

On encourage les élèves à :

- examiner selon les principes de la rationalité critique leurs idées et connaissances pour en éprouver le bien-fondé ;
- circonscrire les questions qui requièrent une réflexion préalable pour recevoir une réponse ;
- apprécier la différence des interprétations en vue d'aboutir à une tentative de solution ;
- mobiliser de manière précise et pertinente les connaissances qu'il acquiert par la lecture et l'étude des textes et des œuvres philosophiques.

Par souci de complétude, nous renvoyons aux recommandations du groupe de philosophie

## L'ÉVALUATION EN PHILOSOPHIE

de l'Inspection générale sur le site Eduscol :

<https://eduscol.education.fr/document/5470/download?attachment>

Le nombre et la modalité des évaluations pour établir une note significative dans le respect des programmes de chacune des disciplines conformément à la loi dépend de la liberté pédagogique de chaque professeur.

Il est enfin rappelé que les notes de contrôle continu ainsi posées ne sont pas définitives, la décision finale revenant aux jurys du baccalauréat constitués sous la responsabilité du Recteur d'Académie, Chancelier des Universités

## Principes d'évaluation SPC Lycée Lalande, document à destination des familles

### Principe de transparence :

- Les évaluations qui comptent dans la moyenne sont annoncées en amont,
- Communication sur les notions, contenus et capacités évalués en amont de l'évaluation,
- Mise à disposition des élèves d'exercices corrigés pour s'entraîner.

### Principe de variété :

Les compétences expérimentales ne peuvent être évaluées qu'en groupe à effectif réduit.

- Evaluations écrites,
- Evaluations expérimentales collectives et individuelles,
- Evaluations des compétences transversales (maîtrise de la langue écrite et orale, compétences psycho-sociales ...),
- Evaluations individuelles et/ou collectives.

### Principe de préparation :

- Evaluations formatrices et formatives sous différentes formes,
- Mise à disposition des élèves d'exercices corrigés, pouvant être différenciés, pour s'entraîner.

### Prise en compte du droit à l'erreur :

- Prise en compte dans l'évaluation formatrice et formative,
- Mise en place de remédiation dans le cadre de l'AP ou de dispositif d'aide mis en place dans l'établissement.

### Principe de progressivité :

- Proposition d'exercices différenciés,
- Prise en compte dans l'évaluation formatrice et formative.

### Principe d'équité :

- Prise en compte des besoins éducatifs particuliers,
- Toutes les évaluations sommatives sont obligatoires et rattrapées selon les conditions du règlement intérieur,
- Echantillon suffisant d'évaluations des compétences du Bulletin Officiel selon l'expertise de l'enseignant. Un document interne précise les détails de l'évaluation.

## **SES**

Une moyenne non significative est une moyenne jugée non significative par l'enseignant car il n'a pas été possible d'évaluer les compétences attendues chez l'élève.

### **En seconde :**

Les élèves doivent être en capacité de définir et d'illustrer les concepts contenus dans le programme. Ils doivent également attester des capacités à utiliser pertinemment des données quantitatives et des représentations graphiques pour exploiter des documents statistiques et pour étayer la rigueur de leurs raisonnements.

**En première et en terminale nous attendons la maîtrise des savoirs et savoirs faire suivant :**

### **En fin de classe de première :**

- mobilisation des connaissances ;
- résolution chiffrée et graphique d'exercices simples ;
- collecte et traitement de l'information ;
- analyse et mobilisation des données ;
- analyse et mobilisation de documents de natures diverses ;
- construction d'une argumentation / d'un raisonnement rigoureux ;
- maîtrise de l'expression écrite et orale.

### **En fin de classe terminale (en plus des compétences transversales acquises en fin de première) :**

- construction d'une problématique ;
- construction d'une dissertation.

Dans ce cadre, les enseignants peuvent entre autre être amenés à réaliser des épreuves en deux heures, voir en quatre heures.

## **Droit :**

Le professeur en charge de l'option DGEMC est entièrement libre des modalités de son évaluation, en veillant toutefois à toujours valoriser les élèves. Le professeur peut donc évaluer des exposés, des dossiers documentaires, des travaux rédigés, des performances réalisés par les élèves lors de leur participation à des concours de plaidoiries, etc...

## **EMC :**

Le programme d'enseignement moral et civique (EMC) répond à l'ambition que nourrit l'École de la République de former les élèves à l'exercice et à une conscience claire de leur citoyenneté. Il les aide à élaborer une idée du bien public qui transcende leurs intérêts particuliers.

L'enseignement moral et civique se déploie, dans la mesure du possible, à partir de l'examen de situations réelles, d'analyses savantes ou de descriptions imaginaires. Il contribue au développement des compétences orales. L'enseignement moral et civique se prête particulièrement aux travaux et aux démarches qui placent les élèves en situation de coopérer et favorisent les échanges et la confrontation des idées.

## L'EVALUATION EN SCIENCES ECONOMIQUES ET SOCIALES

Les modifications du programme n'ayant été que marginales, les critères d'évaluation adoptés les années précédentes demeurent : une attention particulière doit être portée à l'implication des élèves durant l'année et la participation orale (ces compétences restent évaluables).

### **Pour les évaluations, l'équipe de SVT partage les principes suivants :**

- Toutes les évaluations notées sont systématiquement annoncées à la classe au préalable (oral et devoirs sur table).
- En seconde et première, les compétences évaluées sont annoncées pour chaque évaluation.
- Les coefficients des évaluations sont connus à l'avance.
- Les évaluations par période portent sur des compétences variées.
- Les évaluations notées peuvent être des évaluations de groupes ou individuelles.
- Chaque évaluation s'accompagne de commentaires permettant la progression de l'élève (identification de ses acquis et de sa marge de progression).
- Les adaptations ou aménagements pour les élèves à besoins particuliers sont systématiquement pris en compte.

**La moyenne significative** : [Attirez l'attention du lecteur avec une citation du document ou utilisez cet espace pour mettre en valeur un point clé. Pour placer cette zone de texte n'importe où sur la page, faites-la simplement glisser.]

### *Première : spécialité de première non poursuivie*

Par période, les 3 champs de compétences : oral, écrit, TP, sont évalués

L'équipe de SVT estime pour chaque champ de compétences, le nombre d'évaluations nécessaire pour obtenir une moyenne significative au regard des apprentissages menés.

### *Terminale :*

Par période, les 3 champs de compétences : oral, écrit, TP, sont évalués. Un bac blanc est organisé dans l'année.

L'équipe de SVT estime pour chaque champ de compétences, le nombre d'évaluations nécessaire pour obtenir une moyenne significative.

La moyenne est significative lorsqu'elle renseigne sur la capacité de l'élève à poursuivre dans les études supérieures envisagées et à obtenir le baccalauréat.

## L'ÉVALUATION EN SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE

Les évaluations sont construites en lien avec la progressivité des apprentissages résumée par niveau dans le tableau ci-dessous.

Compétences du livret	COMPETENCES GENERALES					COMPETENCES EXPERIMENTALES			
	Mobiliser et organiser ses connaissances pour répondre à une question ou à un problème scientifique	Rechercher, extraire et exploiter l'information utile	Raisonner, argumenter, conclure en exerçant des démarches scientifiques et un sens critique	Communiquer sur ses démarches, ses résultats et ses choix à l'écrit en utilisant un langage rigoureux et des outils pertinents	Communiquer sur ses démarches, ses résultats et ses choix à l'oral en utilisant un langage rigoureux et des outils pertinents	Argumenter des choix en matière de santé et d'environnement en prenant en compte des arguments scientifiques.	Analyser un problème, concevoir une stratégie de résolution et en prévoir les résultats	Mettre en œuvre un protocole dans le respect des consignes de sécurité et dans le respect de l'environnement	Présenter et exploiter des démarches et des résultats pour discuter de la validité d'une hypothèse
<b>Attendus de fin de seconde</b>	Restitution de connaissances et d'arguments sur une partie de chapitre	A partir de 2/3 docs	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Repérer des arguments pertinents</li> <li>- Articuler 2/3 arguments entre- eux</li> <li>- Etablir des relations de causes à effets.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Savoir appliquer les critères d'un mode de communication imposé.</li> <li>- Faire des choix pertinents, dans une liste proposée, parmi des outils de communication.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Communiquer ses démarches avec support</li> <li>- Interagir lors d'un entretien en groupe</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Repérer un argument fallacieux.</li> <li>- Argumenter sur le choix des sources à partir d'un ensemble de sources proposées</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Proposer des hypothèses scientifiques et les conséquences vérifiables associées sur des exemples simples</li> <li>- Identifier une stratégie pertinente parmi un choix</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Appliquer des consignes manipulatoires données</li> <li>- Identifier les consignes de sécurité et mettre en place les consignes de sécurité.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Respecter les règles d'un mode de communication.</li> <li>- Interpréter des résultats en lien avec le problème étudié.</li> </ul>
<b>Attendus de fin de première</b>	Restitution de connaissances et d'arguments sur une partie (un ou plusieurs chapitres liés au niveau de leurs thématiques)	A partir de 4/5 docs avec l'un plus proche d'une publication scientifique	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Articuler 3/4 arguments entre- eux</li> <li>- Agencer les arguments de façon logique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faire des choix pertinents parmi des outils de communication.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Communiquer ses démarches avec ou sans support</li> <li>- Interagir lors d'un entretien</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Expliquer en quoi un argument est fallacieux</li> <li>- Proposer un choix de sources pertinentes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Proposer des hypothèses scientifiques et les conséquences vérifiables associées sur des exemples complexes</li> <li>- Construire une stratégie pertinente</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Savoir suivre un protocole de manière autonome</li> <li>- Mettre en place les consignes de sécurité de façon autonome.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Choisir un mode de communication pertinent et le construire en respectant les règles de ce mode de communication.</li> <li>- Interpréter des résultats et proposer une distanciation de</li> </ul>

## L'ÉVALUATION EN SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE

									façon accompagnée.
<b>Attendus de fin de terminale</b>	Restitution de connaissances et d'arguments sur plusieurs parties de programme (plusieurs parties contenant des thèmes transversaux + connaissances des années antérieures)	A partir de n'importe quel ensemble documentaire composé de 5/6 documents issus majoritairement de publications scientifiques	- Construire une argumentation scientifique.	Expliquer/argumenter ses choix de communication	- Communiquer ses démarches sans support - Interagir lors d'un entretien en vue du grand oral	- Débattre , expliquer et justifier ses choix. - Distinguer croyance, opinion et connaissance.	- Construire une stratégie complète, de l'identification du problème en passant par l'émission d'éventuelles hypothèses, jusqu'à l'expression des résultats attendus (type ECE)	- Mettre en œuvre un protocole maîtrisé. - Être responsable en matière de sécurité et d'environnement.	- Choisir un mode de communication pertinent et le construire en respectant les règles de ce mode de communication. - Interpréter des résultats et être capable de distanciation pour proposer une poursuite de stratégie.